



## La traite transatlantique et l'abolition de l'esclavage en France et aux États-Unis



JOSÉPHINE BAKER EST NÉE LE 3 JUIN 1906 À SAINT-LOUIS DANS LE MISSOURI (ÉTATS-UNIS) D'UNE MÈRE AFRO-AMÉRICAINE ET D'UN PÈRE ESPAGNOL. ON APPELLE AUJOURD'HUI AFRO-AMÉRICAINS LES DESCENDANTS DES ESCLAVES AMENÉS D'AFRIQUE EN AMÉRIQUE

À PARTIR DU 16<sup>E</sup> SIÈCLE ET, DANS UN SENS PLUS RESTRICTIF, CEUX DONT LES ANCÊTRES SONT ARRIVÉS AUX ÉTATS-UNIS À PARTIR DU 17<sup>E</sup> SIÈCLE.

### LA TRAITE TRANSATLANTIQUE

Cette expression désigne le transfert forcé de 12 à 20 millions d'Africains en Amérique, du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. La traite transatlantique est précédée, en Europe, par le commerce d'esclaves noirs achetés par des marchands portugais et espagnols auprès de marchands arabes afin de les faire travailler dans les exploitations agricoles de leurs pays, et des premières colonies portugaises au large de l'Afrique.

Les Espagnols découvrent l'Amérique en 1492. Afin de cultiver les produits tropicaux recherchés par l'aristocratie européenne (café, cacao, tabac...) et d'exploiter les mines d'argent et d'or du Pérou et du Mexique, ils ont besoin de main-d'œuvre. Les Indiens ne sont pas assez performants, les prisonniers et les engagés volontaires européens ne suffisent pas : dès 1502, on commence à importer des captifs africains.



Les débuts de Joséphine Baker dans la vie ne sont pas faciles : à cette époque, aux États-Unis, **les gens de couleur sont à peine considérés comme des personnes**. Mais cela n'empêche pas Joséphine d'être une petite fille joyeuse et espiègle !



Dès 1516, une dizaine d'années après la découverte du Brésil, les Portugais y créent des plantations de canne à sucre et importent à leur tour des captifs africains. La folie du sucre s'empare de l'Europe.

Les Hollandais, Anglais et Français entendent bénéficier eux aussi de ce fructueux commerce : ils s'emparent de la plupart des îles des Antilles, où ils développent des exploitations sucrières.

En 1619, un navire hollandais débarque les premiers esclaves noirs en Virginie (États-Unis). Au 18<sup>e</sup> siècle, les esclaves arrivent en masse dans les États du Sud où les champs de coton alimentent l'industrie européenne. Pendant toute cette période, la traite a la forme d'un commerce triangulaire : des navires partent d'Europe pour l'Afrique où sont chargés les esclaves, ils les transportent en Amérique d'où ils rapportent les produits tropicaux.



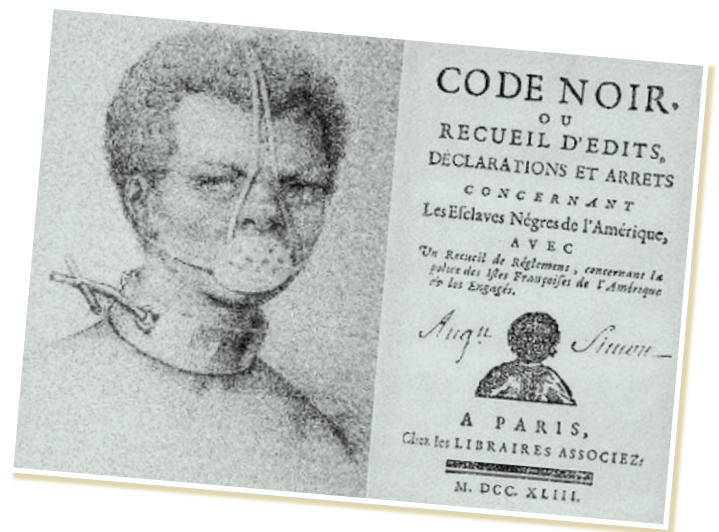
# La traite transatlantique et l'abolition de l'esclavage en France et aux États-Unis

## LES CODES NOIRS

Au 17<sup>e</sup> siècle, dans le but de limiter les abus dans les rapports entre maîtres et esclaves dans les colonies, sans pour autant renoncer à une source d'énormes profits, Français et Anglais réglementent l'esclavage et rédigent des « Codes noirs ». Ce faisant, ils le légitiment.



Médaille de la Société abolitionniste britannique, 1795



## LES ABOLITIONS

Dès 1537, le pape Paul III condamne l'esclavage, sans effet. C'est au 18<sup>e</sup> siècle que se développe un mouvement philosophique en faveur de son abolition, une prise de conscience renforcée par les révoltes d'esclaves, contemporaine de mutations économiques permettant de se passer du système esclavagiste.

En France, la Révolution l'abolit en 1794. Il est rétabli par Napoléon en 1802. À l'initiative de Victor Schoelcher, la II<sup>e</sup> République l'abolit définitivement en 1848. L'Angleterre abolit la traite négrière en 1807, puis l'esclavage en 1833.

Aux États-Unis, dès 1787, le statut d'homme libre est progressivement accordé dans les États du Nord. En 1808, le Congrès abolit la traite. En 1861 commence la guerre de Sécession, opposant les États du Nord, presque tous abolitionnistes, et la Confédération des 11 États du Sud esclavagistes qui ont fait sécession. Il y a alors 4 millions d'esclaves noirs aux États-Unis. En 1863, la Proclamation d'émancipation du président Lincoln libère les esclaves résidant dans les États rebelles. En 1865, le 13<sup>e</sup> Amendement de la Constitution abolit définitivement l'esclavage sur l'ensemble du territoire.



L'Abolition de l'esclavage, 1849, François-Auguste Biard



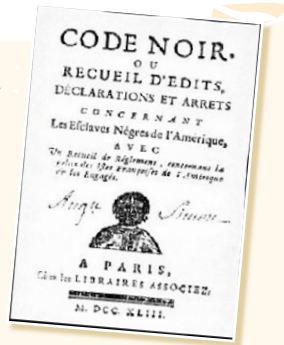
## La traite transatlantique et l'abolition de l'esclavage en France et aux États-Unis

### EXTRAITS DU CODE NOIR DE MARS 1685 (ÉDIT DU ROI DE FRANCE)

*Article 12. Les enfants qui naîtront des mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves [...].*

*Article 38. L'esclave fugitif [...] aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys à l'épaule ; s'il récidive [...] il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et, la troisième fois, il sera puni de mort.*

*Article 44. Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté, [...] se partager également entre les cohéritiers [...].*



**1** À PARTIR DE CES TEXTES, PROPOSE UNE DÉFINITION DE L'ESCLAVE. QUEL EST LE CONTRAIRE DU MOT « ESCLAVE » ?

Handwriting practice area with horizontal dotted lines for writing a definition and the opposite of the word 'esclavage'.

**2** EN QUOI CONSISTE ICI L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ? LA CONSTITUTION À LAQUELLE SE RÉFÈRE LE DÉCRET EST CELLE DE 1793. CHERCHE-LA SUR INTERNET : QUELS SONT LES DROITS NATURELS ET IMPRESCRIPTIBLES QUI FONDENT TOUS LES AUTRES ?

### EXTRAIT DU DÉCRET DU 4 FÉVRIER 1794

*La Convention nationale déclare aboli l'esclavage des nègres dans toutes les colonies : en conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleurs, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution. [...]*

Handwriting practice area with horizontal dotted lines for writing an answer to the question about the abolition of slavery and the 1793 Constitution.



## La traite transatlantique et l'abolition de l'esclavage en France et aux États-Unis

**3** DONNE UNE DÉFINITION DE LA DIGNITÉ HUMAINE.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EXTRAIT DU PRÉAMBULE  
DU DÉCRET DE L'ABOLITION  
DE L'ESCLAVAGE DU 27 AVRIL 1848  
*Au nom du peuple français [...].  
Considérant que l'esclavage est un  
attentat contre la dignité humaine; qu'en  
détruisant le libre arbitre de l'homme, il  
supprime le principe naturel du droit et  
du devoir ; [...]*

EN QUOI LA SUPPRESSION DU LIBRE ARBITRE DE L'HOMME SUPPRIME-T-ELLE LE PRINCIPE NATUREL DU DROIT ET DU DEVOIR ?

.....

.....

.....

EXTRAIT DE LA LOI DU 21 MAI 2001  
*Article 1<sup>er</sup> – La République française reconnaît  
que la traite négrière transatlantique ainsi que la  
traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage  
d'autre part, perpétrés à partir du XV<sup>e</sup> siècle, aux  
Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien  
et en Europe contre les populations africaines,  
amérindiennes, malgaches et indiennes constituent  
un crime contre l'humanité.*

**4** CHERCHE SUR INTERNET UNE DÉFINITION JURIDIQUE DU CRIME CONTRE L'HUMANITÉ. COMMENT POURRAIS-TU LA RÉSUMER ? À QUAND REMONTE CETTE NOTION ?

.....

.....

.....

.....

**5** COMMENT COMPRENDRE QUE L'ON PUISSE QUALIFIER D'INHUMAINS CERTAINS ACTES HUMAINS ?

.....

.....

.....